

## Informations sur la protection des données personnelles

La réglementation en matière de protection des données évolue avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le 25 mai 2018.

Cette nouvelle réglementation vous permet d'avoir plus de contrôle sur vos données personnelles.

Dans ce cadre nous fournissons de plus amples informations sur la manière dont nous les utilisons afin de vous faire parvenir les actualités jurisprudentielles et législatives que nous nous efforçons de vous transmettre.

Aussi, si vous ne souhaitez plus recevoir nos lettres d'actualité vous pouvez [vous désinscrire](#) ou [accéder, faire rectifier ou supprimer les informations vous concernant](#).

Nous demeurons naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.